



# Revenus et salaires

## Les salaires du privé dans un contexte d'inflation (2022) Une moyenne de 2 630 euros ; une médiane de 2 091 euros

**E**n 2022, le salaire mensuel moyen privé en équivalent temps plein (EQTP) dans le secteur privé est de 3 466 euros bruts, soit 2 630 euros nets de cotisations et contributions sociales. Le salaire net a augmenté de 4,2 % sur un an en euros courants, mais a diminué de 1,0 % en euros constants. Ces évolutions s'inscrivent dans un contexte d'inflation avec trois revalorisations automatiques du Smic dans l'année (+ 0,9 % en janvier ; + 2,6 % en mai ; + 2,0 % en août).

Le salaire net médian est nettement inférieur à la moyenne : en 2022, la moitié des salariés du secteur privé ont perçu moins de 2 091 euros nets par mois en EQTP, « ce qui traduit une forte concentration des salaires dans le bas de la distribution ». Aux extrémités, un salarié sur dix gagne moins de 1 436 euros nets par mois, alors qu'un sur dix perçoit plus de 4 162 euros ; un sur cent gagne plus de 9 973 euros.

Le salaire net moyen des femmes s'élève à 2 401 euros quand celui des hommes est de 2 795 euros. En euros constants, le salaire des femmes baisse de 0,5 % sur un an alors que celui des hommes diminue de 1,2 % : « la surreprésentation des femmes dans le bas de la distribution, où le pouvoir d'achat des salaires a mieux résisté, explique en partie ces écarts entre évolutions ».

L'écart salarial entre femmes et hommes est lié à la structure des emplois par secteur d'activité, taille d'entreprise, âge, catégorie socioprofessionnelle et condition d'emploi. Il ne permet pas de mesurer l'ampleur des discriminations salariales entre femmes et hommes du fait des différences de caractéristiques non observables dans les sources administratives sur les salaires (ancienneté, expérience, niveau de responsabilités et tâches effectuées...).

Toujours en euros constants, le salaire net moyen a diminué pour toutes les catégories socioprofessionnelles, un peu moins cependant pour les ouvriers, les employés et les professions intermédiaires (- 0,9 %) que pour les cadres (- 1,2 %).

**Source :** Fanny Godet et Joan Sanchez Gonzalez (Insee), « [Les salaires dans le secteur privé en 2022 – Une nette baisse du pouvoir d'achat, hormis au niveau du Smic](#) », *Insee Première* n° 1971 de novembre 2023 (4 pages).



5. Salaires mensuels moyens et médians des effectifs en équivalent temps plein (EQTP) en 2022

Catégorie	2021	2022	Évolution (2022/2021)	2021	2022	Évolution (2022/2021)
Salaires	3 466	3 466	0,0 %	2 091	2 091	0,0 %
Salaires nets	2 630	2 630	0,0 %	2 091	2 091	0,0 %
Salaires nets médians	2 091	2 091	0,0 %	1 436	1 436	0,0 %
Salaires nets médians	1 436	1 436	0,0 %	9 973	9 973	0,0 %

Source : Insee, DADS, 2022. Les salaires sont exprimés en euros nets par mois en équivalent temps plein (EQTP). Les données sont exprimées en euros constants de 2015.

**La pensée hebdomadaire**

« Il est urgent pour le gouvernement d'effacer l'impression d'impuissance qu'il donne sur l'immigration. Cela passe par un plan global impliquant, au-delà du ministre de l'Intérieur, toutes les administrations concernées et permettant à la fois l'intégration de travailleurs et l'expulsion des étrangers véritablement dangereux. Plutôt que d'un débat permanent sans vision, plutôt que d'une droite hystérisée et d'une gauche inaudible, le pays a besoin de clarté et de pédagogie. Faute de quoi, chacun sait qui risque, en fin de partie, de ramasser la mise. Il suffit d'entendre le silence de Marine Le Pen pour s'en souvenir. »

« Immigration : le risque d'un débat sans vision » (éditorial),  
*Le Monde* du 8 novembre 2023.

Le lundi 4 décembre, à Laval

## Documentaire de Mohamed El Khatib : *La Dispute* (2022)



*La Dispute* a été diffusé le 18 mai 2022 sur France 2.

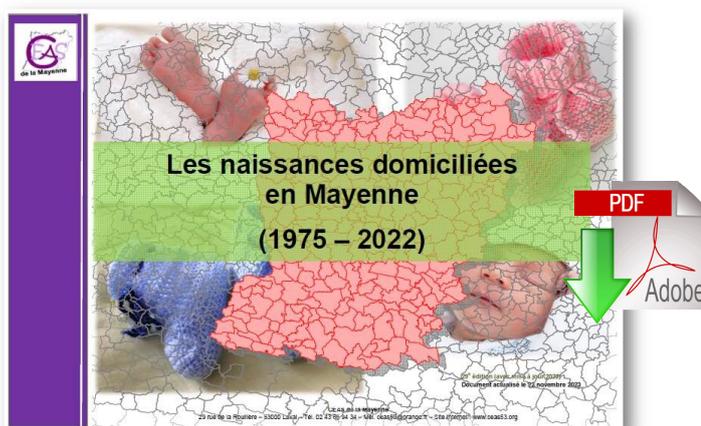
Le lundi 4 décembre, de 18 h 30 à 20 h, à l'Union départementale des associations familiales (Udaf), 26 rue des Docteurs-Calmette-et-Guérin, à Laval, projection du documentaire *La Dispute*, de Mohamed El Khatib (2022, 51 mn), suivie d'une présentation des Ateliers de paroles pour enfants de parents séparés (Apeps 53) et d'un échange avec des professionnelles de l'Udaf.

Synopsis du documentaire : « *Quand leurs parents ont divorcé, les enfants n'ont pas eu leur mot à dire. Des psychologues, des juges, des experts ont longtemps parlé et agi à leur place. Pourtant, ils avaient compris depuis longtemps que leurs parents se sépareraient, en se préparant déjà à la nouvelle vie qui s'imposerait à eux. Ils ont pris une caméra pour raconter et donner leur version de l'histoire. Ils chercheront à comprendre, à confronter leur vécu avec ceux qui sont les acteurs principaux de la séparation, avec leurs propres mots et leur regard* ».

Donner un espace collectif de paroles et de ressources aux enfants est également un des objectifs des ateliers que l'Udaf met en place. Animés par des professionnelles, ils permettent aux enfants de s'exprimer, de parler de leurs émotions, de partager leurs expériences avec d'autres enfants de leur âge et de prendre du recul par rapport au conflit parental. Ils contribuent également à sensibiliser les parents aux besoins de leurs enfants.

Sur inscription : mél. [lsantoro@udaf53.unaf.fr](mailto:lsantoro@udaf53.unaf.fr), ou tél. 02 43 49 52 65.

## Démographie > Analyse sociodémographique de la Mayenne



Une base de données des naissances domiciliées des communes mayennaises de 1975 à 2022, par communauté d'agglomération ou de communes.

Publications > Quiz d'actualité

